

Ministry of Education

Financial Analysis and Accountability
Branch
20th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de la responsabilité
financières
20^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

2016 : FSP 4

DESTINATAIRES : Gestionnaires des services à l'enfance, GSMR/CADSS
Dirigeants financiers des services à l'enfance,
GSMR/CADSS
Agences de paiement de transfert – Programmes de
soutien à la famille
Directeurs généraux

EXPÉDITEUR : Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE : **10 novembre 2016**

OBJET : **Rapport intérimaire de 2016-17 – Programmes de
soutien à la famille**

Cette note de service a pour objet de donner des renseignements aux agences de paiement de transfert (APT), recevant une subvention totale de 350 000 \$ ou plus, pour remplir le rapport financier de mi-année de 2016 (anciennement appelé Prévisions budgétaires révisées). La date limite pour soumettre votre rapport intérimaire est le **15 décembre 2016**.

Vous trouverez dans la présente les renseignements suivants :

- Accès aux formulaires du rapport intérimaire et soumission;
- Documents à faire parvenir au Ministère
- Politique sur la production tardive de rapports

Accès aux formulaires du rapport intérimaire et soumission

Le rapport intérimaire sert à reconnaître les dépenses liées à votre Programme de soutien à la famille et le niveau de service pour les six premiers mois de l'année civile (avril 2016 à septembre 2016), ainsi qu'à projeter les dépenses et le niveau de service pour les six derniers mois de l'année civile (octobre 2016 à mars 2017).

Vous trouverez les formulaires du rapport intérimaire dans le site Web de la [Direction de l'analyse et de la responsabilité financières \(DARF\)](#). Dans la colonne « Rapport au ministère », en haut à gauche de la page d'accueil, cliquez sur « SIFE 2.0 » pour vous connecter en inscrivant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. L'application à utiliser pour envoyer votre rapport intérimaire du Programme de soutien à la famille de 2016-17 est « **P1617RES** ». Les APT doivent promouvoir la soumission de leur rapport intérimaire à « Actif » d'ici le **15 décembre 2016**.

Veillez consulter les instructions pour remplir le rapport intérimaire de 2016-17 dans SIFE 2.0 qui sont présentées dans le document joint à cette note de service.

Documents à faire parvenir au Ministère

En plus d'activer la soumission SIFE de votre rapport intérimaire de 2016-17, vous devez envoyer une copie signée sur papier ou scannée des pages suivantes, imprimées à partir de la version **active** du destinataire de la soumission SIFE :

- Page du certificat;
- Page des dépenses brutes ajustées;
- Page de la subvention.

Veillez faire parvenir tous les documents mentionnés ci-dessus à l'adresse suivante :

childcarefunding@ontario.ca

ou

Gestionnaire,

Équipe du financement des services de garde d'enfants

Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Ministère de l'Éducation

20^e étage, Édifice Mowat, 900, rue Bay

Toronto (Ontario) M7A 1L2

Politique sur la production tardive de rapports

Si le Ministère ne reçoit pas le rapport intérimaire dans les 30 jours suivant la date limite du 15 décembre 2016, les APT peuvent faire l'objet d'une rétention de fonds qui réduira leur paiement mensuel conformément à l'annexe F de l'entente de services de 2016-17. Dès que le Ministère aura reçu le rapport intérimaire, il reprendra le processus de paiement mensuel normal et inclura le montant retenu dans le prochain versement mensuel.

Si vous avez des questions au sujet du rapport intérimaire ou de l'établissement des

rapports financiers, veuillez contacter votre [analyste financier](#), dont vous trouverez les coordonnées dans la liste d'analystes financiers présentée dans le site Web de la DARF.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Original signé par :

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Pièces jointes :

- Instructions pour remplir le rapport intérimaire de 2016-17
- c. c. : Julia Danos, directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance